

**CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC  
ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2023**

**CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC  
ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2023**

**Sommaire**

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4 - 5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux membres de  
CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité du professionnel en exercice**

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

## **Conclusion**

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Boisvert & Chartrand, s.e.n.c.r.l.*

**Société de comptables professionnels agréés**

**Par Simon Fafard, CPA auditeur**

Joliette, le 12 mars 2024

**CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023  
(non audité)**

**4**

	Budget	2023	2022
<b>PRODUITS</b>			
Cotisation des membres	357 480 \$	<b>381 820 \$</b>	364 135 \$
Congrès	271 000	<b>313 847</b>	191 812
Cours de formation	308 000	<b>401 743</b>	379 700
Subvention	75 000	<b>79 977</b>	81 006
Abonnements et publicité	38 000	<b>31 104</b>	36 905
Intérêts	40 000	<b>48 256</b>	45 342
Divers	4 900	<b>4 899</b>	4 897
	<u>1 094 380</u>	<u><b>1 261 646</b></u>	<u>1 103 797</u>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>			
Salaires et charges sociales	385 750	<b>360 463</b>	319 327
Assurances	2 000	<b>2 039</b>	2 026
Communications	58 500	<b>47 502</b>	44 583
Congrès	248 635	<b>265 488</b>	217 277
Cotisations, associations, taxes et permis	2 537	<b>317</b>	2 061
Déplacements - conseil	48 000	<b>21 276</b>	24 295
Déplacements - personnel	3 000	<b>1 904</b>	2 256
Entretien des locaux	500	<b>543</b>	240
Formation du personnel	5 000	<b>4 061</b>	1 171
Frais - cours de formation	136 000	<b>154 041</b>	177 546
Honoraires professionnels	18 000	<b>8 810</b>	18 372
Honoraires professionnels - consultations	64 700	<b>43 900</b>	58 964
Location d'équipements	876	<b>876</b>	876
Loyer	31 000	<b>30 422</b>	29 129
Papeterie, timbres, location et hébergement	16 250	<b>14 471</b>	10 464
Réceptions et gratifications	1 500	<b>940</b>	818
Télécommunications	7 000	<b>5 306</b>	4 804
Frais bancaires	2 500	<b>2 706</b>	2 485
Amortissement des immobilisations corporelles	6 200	<b>4 104</b>	1 746
Amortissement des actifs incorporels	7 800	<b>7 975</b>	10 682
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	<b>-</b>	142
	<u>1 045 748</u>	<u><b>977 144</b></u>	<u>929 264</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<u>48 632</u>	<u><b>284 502</b></u>	<u>174 533</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023  
(non audité)

5

	Budget	2023	2022
<b>AUTRES PRODUITS</b>			
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer	-	-	669
Subvention salariale d'urgence du Canada	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 031</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 700</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>48 632 \$</u>	<u>284 502 \$</u>	<u>180 233 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

(non audité)

6

	Fonds en immobili- sations	Fonds de prévoyance	Fonds d'aide juridique	Fonds de projets spéciaux	Fonds d'adminis- tration générale	2023 Total	2022 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>32 538 \$</b>	<b>250 000 \$</b>	<b>250 000 \$</b>	<b>325 000 \$</b>	<b>641 874 \$</b>	<b>1 499 412 \$</b>	<b>1 319 179 \$</b>
Excédent des produits sur les charges	(12 079)	-	-	-	296 581	284 502	180 233
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	14 440	-	-	-	(14 440)	-	-
Affectations internes (note 3)	-	75 000	25 000	50 000	(150 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>34 899 \$</b>	<b>325 000 \$</b>	<b>275 000 \$</b>	<b>375 000 \$</b>	<b>774 015 \$</b>	<b>1 783 914 \$</b>	<b>1 499 412 \$</b>

CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

BILAN

31 DÉCEMBRE 2023

(non audité)

7

	2023	2022
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	63 935 \$	267 643 \$
Débiteurs (note 4)	128 073	145 578
Frais payés d'avance	82 836	33 076
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	<u>275 151</u>	<u>179 277</u>
	549 995	625 574
PLACEMENTS (note 5)	1 438 057	1 100 412
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	15 278	6 832
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	<u>19 621</u>	<u>25 706</u>
	<u>2 022 951 \$</u>	<u>1 758 524 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

BILAN

31 DÉCEMBRE 2023

(non audité)

8

	2023	2022
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 8)	199 037 \$	219 112 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	239 037	219 112
<b>DETTE À LONG TERME (note 9)</b>	<u>-</u>	<u>40 000</u>
	<u>239 037</u>	<u>259 112</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
FONDS EN IMMOBILISATIONS	34 899	32 538
FONDS DE PRÉVOYANCE	325 000	250 000
FONDS D'AIDE JURIDIQUE	275 000	250 000
FONDS DE PROJETS SPÉCIAUX	375 000	325 000
FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	<u>774 015</u>	<u>641 874</u>
	<u>1 783 914</u>	<u>1 499 412</u>
	<u>2 022 951 \$</u>	<u>1 758 524 \$</u>
<b>ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 10)</b>		

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**(non audité)**

**9**

	2023	2022
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	284 502 \$	180 233 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 104	1 746
Amortissement des actifs incorporels	7 975	10 682
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>142</u>
	<b>296 581</b>	<b>192 803</b>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	17 505	(59 156)
Subvention à recevoir	-	22 138
Frais payés d'avance	(49 760)	14 425
Créditeurs	<u>(20 075)</u>	<u>118 916</u>
	<b><u>244 251</u></b>	<b><u>289 126</u></b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(508 552)	(327 219)
Encaissement de placements	75 033	125 065
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 550)	(3 452)
Acquisition d'actifs incorporels	<u>(1 890)</u>	<u>-</u>
	<b><u>(447 959)</u></b>	<b><u>(205 606)</u></b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(203 708)</b>	<b>83 520</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b><u>267 643</u></b>	<b><u>184 123</u></b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b><u><u>63 935</u></u> \$</b>	<b><u><u>267 643</u></u> \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

La corporation est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec et est devenue un organisme régi par la Loi sur les sociétés par actions, L.R.Q. c. -31.1, le 14 février 2011. Elle fait la promotion, la formation et défend les intérêts des officiers municipaux en bâtiment et en environnement au Québec.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir fait l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de donations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les droits d'inscription aux formations sont constatés à titre de produits lorsque les formations ont lieu.

Les cotisations sont constatées à titre de produits dans l'exercice où elles sont acquises et auquel elles se rapportent.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers (suite)

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier et agencement	20 %
Équipement de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Site internet	Amortissement dégressif	30 %
Logiciel	Amortissement dégressif	30 %

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds de caisse, les soldes bancaires et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments financiers du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme trésorerie et équivalents de trésorerie.

## 3. AFFECTATIONS INTERNES

Les fonds de prévoyance, d'aide juridique et de projets spéciaux ont été créés par résolution du conseil d'administration. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a décrété des virements de 75 000 \$ au fonds de prévoyance, de 25 000 \$ au fonds d'aide juridique et de 50 000 \$ au fonds des projets spéciaux, à même le fonds d'administration.

## 4. DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes clients	123 668 \$	143 590 \$
Intérêts à recevoir	<u>4 405</u>	<u>1 988</u>
	<u>128 073 \$</u>	<u>145 578 \$</u>

CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023  
(non audité)

13

5. PLACEMENTS

	2023	2022
Dépôts à terme, 5,15 %, échéant en septembre 2025	107 551 \$	104 244 \$
Dépôts à terme, 4,00 %, échéant en décembre 2025	130 000	125 000
Dépôts à terme, 3,60 %, échéant en juin 2026	150 000	-
Dépôts à terme, 4,60 %, échéant en juin 2028	250 000	-
Placement garanti lié au marché échu en février 2023	-	75 033
Placement garanti lié au marché échéant en juin 2024	100 038	100 038
Placement garanti lié au marché échéant en août 2024	75 101	75 101
Placement garanti lié au marché échéant en août 2024	100 012	100 012
Placement garanti lié au marché échéant en avril 2025	100 153	100 153
Placement garanti lié au marché échéant en août 2025	100 019	100 019
Placement garanti lié au marché échéant en avril 2026	100 008	100 008
Placement garanti lié au marché échéant en août 2026	100 019	100 019
Placement garanti lié au marché échéant en avril 2027	100 007	100 007
Placement garanti lié au marché échéant en juin 2027	100 037	100 037
Placement garanti lié au marché échéant en août 2027	100 018	100 018
Placement garanti lié au marché échéant en avril 2028	<u>100 245</u>	<u>-</u>
	1 713 208	1 279 689
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>275 151</u>	<u>179 277</u>
	<u>1 438 057 \$</u>	<u>1 100 412 \$</u>

CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2023  
(non audité)

14

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et agencement	39 729 \$	31 607 \$	8 122 \$	790 \$
Équipement de bureau	12 634	12 203	431	538
Matériel informatique	15 858	9 133	6 725	5 504
	<u>68 221 \$</u>	<u>52 943 \$</u>	<u>15 278 \$</u>	<u>6 832 \$</u>

7. ACTIFS INCORPORELS

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site internet	14 223 \$	8 709 \$	5 514 \$	6 204 \$
Logiciel	40 960	26 853	14 107	19 502
	<u>55 183 \$</u>	<u>35 562 \$</u>	<u>19 621 \$</u>	<u>25 706 \$</u>

8. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	62 609 \$	66 968 \$
Revenus perçus d'avance	88 941	114 824
Taxes de vente à remettre	14 982	4 478
Salaires à payer	5 679	5 333
Vacances à payer	26 826	27 509
	<u>199 037 \$</u>	<u>219 112 \$</u>

**CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT  
ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 DÉCEMBRE 2023**  
**(non audité)**

**15**

**9. DETTE À LONG TERME**

	2023	2022
Effet à payer de 60 000 \$, escompté de la subvention de 20 000 \$ si remboursé au 18 janvier 2024 ou avant, prorogation d'intérêt jusqu'au 18 janvier 2024, sans modalité de remboursement, échéant en décembre 2026	40 000 \$	40 000 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	<u>- \$</u>	<u>40 000 \$</u>

**10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

L'organisme s'est engagé par entente de partenariat à partager ses revenus de certains cours de formation et frais afférents en coentreprise avec la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales jusqu'au 31 décembre 2027.

L'organisme est engagé en vertu de baux sur un local (110 293 \$), sur un photocopieur (438 \$), par contrat envers ses employés (204 771 \$) et par politique de reconnaissance envers ses administrateurs (8 900 \$). Les obligations totales s'élèvent à 324 402 \$ selon les modalités suivantes :

2024	243 908 \$
2025	31 182 \$
2026	32 628 \$
2027	16 684 \$

**11. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2023 sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux dépôts à terme. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.



11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

**Risque de taux d'intérêts**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.